



Calendrier

Août 2014

Pour le mois d'août,
pas d'ateliers.

Seulement la sortie à Saint Sorlin d'Arves le 21

Et les permanences:

Les mercredis 6, 13 et 20 août.
à 17h30 au local de Villargondran

Septembre 2014

La reprise des activités étant programmée pour octobre,

Septembre ne verra que deux
permanences rencontres, les

10 et 24 septembre
au local à 17h30

animées par :

Jean Marc et les autres.

Edito: souvenir

2 Août 2014.

Il y a cent ans débutait la plus épouvantable boucherie guerrière de tous les temps.

Plusieurs millions d'hommes, des deux côtés de la ligne de front, sont tombés, d'abord victimes d'une incroyable « intox ». Les français partant « fleur au fusil » et seraient rentrés pour Noël, à moins qu'ils poursuivent victorieusement jusqu'à Berlin. Que croyez vous que l'on racontait aux soldats allemands ? La même chose, la destination mise à part. A eux, on disait « Nach Paris ! ».



Sommepy-Fahure

Avec le recul, on ne peut, bien sûr, oublier la somme de bravoure, d'héroïsme, d'abnégation, mais aussi de souffrances, de douleurs épouvantables. On ne peut oublier les blessés, les « Gueules Cas-

sées », les morts innombrables. On ne peut non plus oublier les aberrations qui marquèrent cet épisode de notre histoire presque contemporaine (qui, parmi nous, n'a pas connu un ancien de « 14 » ?). On ne peut oublier les régiments entiers montés au feu le matin et dont aucun homme ne revint le soir.

La guerre n'était-elle déjà pas assez meurtrière, qu'il fallût, en plus, que l'on fusillât nos propres soldats, « pour l'exemple » ? Quel exemple ? Celui de l'absurdité ? Celui de l'aveuglement d'une hiérarchie militaire incapable de discerner à quel point de malheureux soldats pouvaient éprouver de lassitude, d'épuisement moral et physique à force d'attaques et de carnages pour gagner quelques mètres aussitôt reperdus ? Était-il donc incompréhensible, à ceux qui ne prenaient, à l'arrière, que peu de risques, que des hommes pensent, alors qu'on les jetait à la mort, à leur famille, à leurs enfants, à leur vraie vie enfin ? Ne pouvait-on comprendre qu'ils refusent sciemment « d'y aller » ?

Cent ans ont passé. Aujourd'hui, nous, généalogistes, nous pouvons, par nos recherches, rendre encore hommage à ces héros malgré eux.

Nous pouvons aussi nous interroger devant une mention manuscrite au crayon dans la marge d'un acte de naissance « décédé guerre de 14 », alors que tous les tués officiels font l'objet d'une inscription tout aussi officielle avec référence ministérielle. Ce même oublié n'a pas non plus, aux Archives, de Fiche Matricule à son nom. Pourquoi cette chape de silence ?

Cent ans.

On peut se dire qu'il y a prescription.

Il n'y aura jamais de prescription à la mémoire et au souvenir.

Pierre Blazy.

PALEO, DU NOUVEAU

Suite à notre sondage d'il y a quelques semaines, nous envisageons de démarrer des cours de paléographie de novembre 2014 à avril 2015. Ceux-ci devraient se dérouler le samedi matin de 9h à 12h durant 6 séances mensuelles.

« L'esprit général de ces cours est d'allier la connaissance des archives avec la technique de lecture et de déchiffrage »

Le cout estimatif de ces six séances sera compris dans une fourchette de 40 à 60 € environ, en fonction du nombre de participants, déduction faite de la participation financière de Maurienne Généalogie qui prend en charge environ un tiers du cout total.

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le bon ci-dessous accompagné d'un chèque d'acompte de 30 €, le solde vous sera demandé au démarrage effectif des cours. En cas d'annulation, le chèque sera détruit. Nos cours sont aussi ouverts aux non membres de Maurienne Généalogie, ces derniers ne bénéficiant pas par contre, de la participation de l'association. Pour ces derniers, acompte identique de 30 €. Maurienne Généalogie se réserve toutefois la possibilité de refuser les extérieurs en cas de sureffectif. A l'inverse, annulation

des cours en cas de faible participation. Vous trouverez la fiche d'inscription en page cinq du présent bulletin.

A partir de novembre 2014, les conférences se tiendront le **samedi après-midi** à compter de 15h et non plus le mardi soir comme vous en avez exprimé le vœu majoritairement. Il sera alors possible de réunir dans la même journée cours de paléo le matin et conférence l'après-midi. Dans ce cas et pour ceux qui sont intéressés, pourquoi ne pas envisager la possibilité de se restaurer ensemble pendant la pause méridienne. Cela devrait permettre en particulier pour nos sociétaires haut-mauriennais, d'optimiser leur déplacement du samedi (marché de St Jean et courses diverses, paléo et conférence) Ces cours ne remettent pas forcément en cause l'atelier paléo lecture d'actes du troisième mercredi à compter de la rentrée, sauf si la demande s'étirole.

Jean-Marc Dufrenoy, 312 rue des murgés, 73870 St Julien Montdenis

Lanslevillard, un village, une histoire

Lanslevillard, village de Haute-Maurienne, en Savoie, a traversé les siècles en gardant malgré tout son identité. Ses habitants, confron-



tés aux éléments, aux crues, aux avalanches, aux conflits, ont toujours su le reconstruire en le modernisant, tout en conservant son caractère typique.

Ce livre présente, à travers une multitude de photographies anciennes et de documents rares, les nombreuses facettes de son histoire depuis la fin du XIXe siècle, passant d'un village agricole à une importante station de ski.

A travers de nombreuses photographies anciennes, ce livre visite le village, son histoire et son évolution, en passant par les grandes dates de Lanslevillard, ses différents hameaux, son église, ses chapelles, l'agriculture, l'école, juin 1940, l'incendie de 1944, la naissance des sports d'hiver jusqu'à ses champions.

Nicolas Filliol, moniteur de ski et commerçant à Lanslevillard, est un passionné de l'histoire de son village. Collectionneur de cartes postales et de photographies, il nous fait partager sa passion au travers de ce livre.

Laurent Demouzon, moniteur de ski à Valmeinier, se consacre à l'étude des troupes alpines de 1888 à 1945. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages historiques notamment « les fortifications françaises du Mont-Cenis ».

176 pages, 292 photographies anciennes, et 25 gravures, tableaux et documents.

Le Site

Petit à petit, le site de Maurienne Généalogie se construit. Pour qu'il devienne un trait d'union convivial entre les adhérents de l'association, nous vous proposons de mettre sur le site la liste des membres avec leurs coordonnées internet (ou postales si non relié), à la seule destination des adhérents.

Pour cela, nous avons besoin de vous, nous considérons que nous ne pouvons établir cette liste qu'avec des volontaires.

Nous vous proposons donc un bulletin à renvoyer à MG avant le 1er octobre pour nous dire si vous n'êtes pas d'accord pour figurer dans la liste et seulement pour cela.

Si à cette date, nous n'avons reçu aucun refus de votre part, la liste sera établie d'office. Ainsi, il sera possible à chacun de contacter l'ensemble des adhérents et ainsi de créer des liens supplémentaires.

Merci d'envoyer votre refus éventuel avant le 1er octobre.

Dans le cadre de la mise en œuvre du site, celui-ci s'est enrichi de **ExpoActes**, un module qui permet de visualiser les actes d'état civil (ou paroissiaux) ainsi que les divers Tabellions, tous actes dépouillés par les sociétaires de MG.

Pour permettre aux visiteurs d'avoir un avant-goût, les tables de villes et de patronymes sont visibles, mais les actes complets ne sont accessibles qu'aux adhérents.

Pour cela, il faut encore s'identifier :

Login : maurgenea

Mot de passe : maurgenea

Concernant la boutique, les tarifs des frais de port ont aussi évolué, pour simplifier :

Montant de la commande < 50€ : port 4€

Montant de la commande > 50€ : franco de port.

Ceci sera spécifié à la fois sur la page de la boutique, et sur le bon de commande.

De ce fait, le règlement se fera dorénavant à la commande, et non à réception.

Enfin, l'organigramme, présent dans le menu « Qui sommes-nous » donne l'adresse mail de chacun des membres du bureau, de façon à pouvoir les joindre facilement. Ceci en attendant de la liste des adhérents, que nous espérons aussi exhaustive que possible et indépendamment du formulaire de contact, qui fonctionne plutôt bien pour le moment !

Bon « surf » !

Blandine DUJOUR

Sortie à Saint Sorlin

La date limite d'inscription à la sortie à Saint Sorlin d'Arves, qui était fixée au 20 juillet, est repoussée au 10 août. Il est donc encore temps de vous inscrire si cela n'est déjà fait

Montaimont le 18th 1921

Cher Marie Belle fille

J. Comprend bien que les écoles à Paris sont plus sérieuses qu'ici. Malgré que cela nous fait énormément de la peine il faut pourtant qu'il soit instruit alors pour qu'il fasse les vendanges. Il ne faut pas partir avant de goûter aux vins qui sont bon cette année, alors il partira peut être avec Julien vers le Courant d'octobre tu nous diras quel Chapeau qu'il faut lui mettre si celui qu'il a le contient on te récrivera quelque temps au moins huit jours avant son départ. Cela nous saigne à tous les Cœur de nous aller trouver sans Mimille. C'est avec les Parmes aux quel qu'on t'écrit. Ce n'est pas Agathange qui ne m'envoie pas la gare

Cher Marie tu nous écriras vers la fin du mois. Bien le bonjour à Germain et à tous Antoine et Rosalie ton Père qui teembrance ainsi que toute la famille à Dieu.

Clément Agathange à Montaimont

L'arsin

Les vendanges sont bientôt et les raisins sont Bon

Correspondance

Michel Clément nous a envoyé la lettre ci-jointe avec ce commentaire:

« Explications à propos de cette lettre écrite en septembre 1921 du Taramur (lieu dit de Montaimont). Agathange Clément a 81 ans, il écrit à sa belle-fille Marie, jeune veuve de 33 ans, qui est à Levallois avec sa fille Germaine, 15 ans. Il est question de mon père Emile (Mimile) qui a 11 ans et qui souhaite faire les vendanges. L'école ne reprenait à l'époque que début octobre. Le grand père a du mal à se séparer de son petit fils en vacances au Taramur.

Il termine en écrivant « ton père » alors que c'est sa belle fille, veuve de son fils Louis décédé en 1915 à Saint Avre.

Agathange est né en 1840, alors que la Savoie était dans le royaume de Piémont Sardaigne depuis 1815. Il parlait et écrivait en français et a été à l'école vers 1850/1855.

Admirons son écriture à 81 ans, son orthographe, son style et la politesse envers sa belle fille. »

Michel Clément.

Merci à Michel Clément pour ses contributions toujours appréciées à MG Infos.

Les surprises de l'Histoire.

Richelieu et Mazarin, tous deux cardinaux, tous deux ministres de rois de France n'avaient-ils que peu de raisons de se rencontrer? Cela leur arriva pourtant, Richelieu comme ministre, Mazarin comme représentant du pape. Et cette rencontre eut lieu à Saint Jean de



Maurienne!

Louis Paulin, toujours nez au vent pour dénicher les bons coups, nous a trouvé celui-ci:

« Après avoir parcouru la Tarentaise jusqu'à Bourg Saint Maurice, Louis XIII et Richelieu vinrent en Maurienne, prirent le fort de Pontamafrey et le château de Saint Michel (il reste de ce dernier une tour ronde au-dessus du Bourg), séjournèrent quelques jours à Saint Jean, mais,

Richelieu

craignant la peste qui sévissait d'une façon terrible, ils se sauvèrent à Lyon. Louis XIII, fatigué, partit le premier; Richelieu resta jusqu'au 17 août.

C'est à Saint Jean de Maurienne que Richelieu fit la connaissance de Mazarin qui était venu l'y trouver en qualité d'envoyé du pape pour essayer de réconcilier le roi de France et le roi d'Espagne. Le bouillant ministre français et le rusé diplomate italien y eurent de nombreuses entrevues dont quelques unes furent très orageuses. Une fois, entre autres, Richelieu se serait emporté au point de jeter sa barrette par terre aux pieds de Mazarin.

Il eût été curieux de voir ces deux diplomates, les plus grands du siècle, discutant dans la petite ville de Saint Jean de Maurienne, les plus graves intérêts de deux



Mazarin

puissantes nations, joutant de finesse et d'habileté, apprenant à s'estimer à leur juste valeur. C'est peut être de ces premières conférences que Richelieu conçut le projet de s'attacher Mazarin et de confier à cet homme le soin de continuer son œuvre, la suprématie de la France.

Les Mauriennais avaient dû organiser des milices locales pour défendre les passages des montagnes. Tous les gens valides furent mis sur pied. Ceux qui n'avaient pas de mousquet devaient prendre des frondes pour lancer des pierres. Encore une fois il avait fallu ouvrir et vider bourse, grange, cave et grenier, et cela pour agrandir les possessions italiennes de la Maison de Savoie.



Pignerol

Le traité de Cherasco (1631) redonna au Duc le berceau de sa famille avec une partie du Montferrat et conserva Pignerol à la France. Pour nos ancêtres la reconnaissance de la frontière des Alpes eut été préférable, elle aurait prévenu les nombreuses occupations que la Maurienne eut encore à subir jusqu'en 1860 ».

Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne.

Bessans: morts sur le toit

« Dans votre village, on mettait les morts sur les toits! » Combien de fois ai-je entendu cette remarque de la part de savoyards apprenant mon origine bessanaise! Quelle est la part de vérité dans cette affirmation?



Avérole

Curieusement, pour une fois, les traditions orales de Bessans ne concordent pas: certaines familles rejettent formellement cette coutume, indiquant qu'il a parfois fallu allumer un feu sur l'emplacement

de la tombe dans le cimetière paroissial, pour dégeler le sol, impossible à creuser, même à la pioche. Quelques anciens admettent que parfois, au hameau d'Avérole, il a fallu placer les défunts dans la neige sur les toits, en attendant de pouvoir procéder à la sépulture à Bessans, en raison de la piste à tracer dans l'importance de la neige fraîchement tombée ou des risques d'avalanche. Les maisons autrefois, très petites, ne permettaient pas de conserver un corps dans la partie chauffée: étable ou chambre; tout comme dans la grange aux petites ouvertures pour l'aération du foin. La vie animale, domestique (chats) ou sauvage, aurait risqué de dégrader le défunt simplement enveloppé dans un linceul. Une sépulture très provisoire dans la neige sur les toits était sans doute la seule solution possible.

Le romancier Henri Bordeaux, qui s'étonnait de cette coutume, n'avait sans doute pas pris connaissance de l'acte de fondation de la paroisse de Bonneval en 1532 par l'évêque de Maurienne, Mgr de Gorrevod, dont une copie est conservée par une famille du village. Alors simple hameau sans cimetière, Bonneval veut être séparé de Bessans. Les raisons invoquées sont multiples: la distance, les ponts souvent emportés par l'Arc et d'autres torrents, le froid intense, les avalanches tuant de nombreux fidèles. Les nouveaux nés meurent sans baptême, les adultes sans sacrements. Un prêtre réside pourtant sur place depuis au moins dix ans. Et voici la précision de l'enquête ordonnée par l'évêque: « les corps des défunts sont conservés pendant plusieurs jours avant d'être inhumés, et restent longtemps enfouis dans les neiges, dans l'attente de temps plus favorables, conservés ainsi pour être inhumés ».

Ce prélat comprend bien l'hiver, les risques courus par les convois devant se rendre au cimetière de Bessans, sept kilomètres en aval, ou même douze pour les gens du hameau de l'Ecot. Ce n'est pas une tranchée de quelques dizaines de pas entre les habitations, mais une véritable expédition, un chemin à piétiner, à « pister » pendant des heures et des jours, avec le risque des avalanches et de la tourmente. Sur le terrain, cent mètres en amont du centre de Ski de



Bessans

Fond « la Bassanaise », un petit sentier traverse les prés en restant sur le sommet du plateau, évitant la chapelle de Notre Dame des Grâces, évitant les marais autour de la CD 902 qu'il retrouve au torrent d'Andagne. Il est encore appelé « la vi dou morss », le chemin des morts: la tradition affirme qu'autrefois, donc voici plus de quatre siècles, les défunts de Bonneval étaient amenés au cimetière de Bessans par cet itinéraire. On comprend que les paroissiens de Bonneval aient tellement insisté.

*Extrait d'un écrit de notre spécialiste de Bessans/Bonneval:
Francis Tracq*

Bon de Réservation
Sortie à Saint Sorlin d'Arves

Nom.....

Adresse.....;

Participera à la sortie du 21 août 2014 à Saint Sorlin d'Arves.

Sortie et pique-nique

Sortie pique-nique + repas du soir

Nombre de personnes:.....

Ci-joint chèque de.....10€ ou 25€ x n personnes:.....

A.....le.....

Signature

Dernier délai d'inscription: 10 août impératif.

Paléographie

Je souhaite m'inscrire aux cours de paléographie :

Nom et prénom : -----adhérent à MG: oui non

Je joins un chèque d'acompte de 30 € à l'ordre de **Maurienne Généalogie**

Réponse souhaitée avant le 1er septembre

Pour ne pas figurer sur le site:

Je soussigné.....

Adhérent à Maurienne Généalogie

Ne souhaite pas voir mon nom et mes coordonnées figurer dans la liste des adhérents sur le site de l'Association.

Fait à.....

Le.....

Signature

En cas de refus, à renvoyer impérativement pour le 1er octobre

Pour mémoire, l'adresse du site: www.maurienne-genealogie.com

Les questionnaires, engagements ou autres consultations sont à renvoyer à:
Jean Marc DUFRENEY, 312 Rue des Murgés 73870 Saint Julien Mont Denis